



COLLEGE DE BELLE ETOILE
NOTE RELATIVE AUX REINSCRIPTIONS
Année scolaire 2020-2021

Parents,

Au regard du contexte actuel, les réinscriptions pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se feront en priorité de façon dématérialisée.

Cette inscription se réalisera en deux temps :

-1) Une phase administrative

Elle est possible en dématérialisé (juin) ou en présentiel (juillet).

a) Procédure dématérialisée

Envoi des pièces justificatives **LISIBLES** par internet : par mail (indiqué sur Pronote) ou sur le site du collège (onglets réservés à cet effet, mot de passe sur Pronote) :

<http://site.ac-martinique.fr/clgbelleetoile/>

Pièces à fournir :

- Photocopie du livret de famille (feuille des parents- feuille de l'élève)
 - Attestation d'assurance 2020-2021 (obligatoire pour les sorties scolaires)
 - Photocopie des vaccins du carnet de santé
 - Fiche de renseignements (VIE SCOLAIRE) : à télécharger sur le site du collège
 - Fiche de choix d'options : à télécharger sur le site du collège
- (L'ensemble de ces documents est à envoyer avec pour titre : NOM+ PRENOM de l'élève)**

b) Procédure en présentiel, selon planning

Vous pourrez récupérer au collège la fiche de renseignements (SIECLE) et éventuellement la fiche d'options à remplir sur place et à joindre aux autres documents **préalablement photocopiés** : livret de famille (feuille des parents- feuille de l'élève), attestation d'assurance 2020-2021 (obligatoire pour les sorties scolaires), page des vaccins du carnet de santé. L'ensemble de ces documents devra être mis sous enveloppe (fournie par vos soins). Vous veillerez à indiquer sur l'enveloppe les nom et prénom de votre enfant.

Niveau	Dématérialisé	Présentiel	Phase matérielle
Entrants en 5 ^{ème}	22 au 26 juin	8 juillet : 8h à 12h	4 septembre : 8h à 12h
Entrants en 4 ^{ème}	15 au 20 juin	8 juillet : 8h à 12h	3 septembre : 8h à 12h
Entrants en 3 ^{ème}	9 au 13 juin	7 juillet : 8h à 12h	2 septembre : 8h à 12h

-2 : la phase matérielle

Pièces complémentaires : -4 photos d'identité (nom et prénom de l'élève au dos)

A cette occasion vous devrez :

- Remplir et signer des documents administratifs essentiels (autorisation de sortie, remise du document nécessaire pour l'inscription pour le bus scolaire, informations concernant le fonctionnement du collège
- Éventuellement effectuer l'avance de paiement de la demi-pension

N.B : La liste du matériel scolaire sera disponible sur le site du collège à compter du lundi 13 juillet 2020.

Nous vous remercions de votre attention, et vous disons à très bientôt.

La principale

